

**Notre-Dame-de-la-Paix
Comté de Papineau
Province de Québec**

**PROCÈS-VERBAL
Séance extraordinaire
10 mars 2026 à 20 h 28**

Le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix siège en **séance extraordinaire ce 10^e jour de mars 2026, à 20 h 25**. Sont présents à cette séance et formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Myriam Cabana, et les Conseillers suivants:

Alain Faucher, siège #1
Johanne Larocque, siège #3
Yves Laprade, siège #5

Shanie Huberdeau, conseiller #2
Maryse Cloutier, siège #4
Guy Whissell, siège #6

Assiste également à la séance, la Directrice générale et Greffière-trésorière, Cathy Viens, laquelle agit comme secrétaire d'assemblée.

Conformément à l'article 157 du Code municipal du Québec, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté. Les membres ont tous signé la demande de réunion extraordinaire.

La Mairesse, madame Myriam Cabana, soumet donc l'ordre du jour et demande aux Conseillers s'ils l'exemptent de sa lecture.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Ouverture de la séance

260310-18

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Whissell

ET RÉSOLU que l'assemblée extraordinaire soit déclarée ouverte à 20h25;

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents

2. Adoption de l'Ordre du jour

260310-19

ORDRE DU JOUR

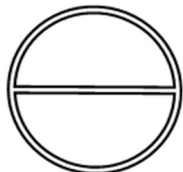
1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Règlement
4. Résolution
 - 4.1 Embauche d'un directeur du service incendie
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Larocque

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

3. Règlement



4. Résolutions

4.1 Embauche d'un directeur du service incendie

La mairesse, madame Myriam Cabana quitte son siège à 20h26. La conseillère madame Johanne Larocque prend le siège en tant que mairesse suppléante.

260310-20

ATTENDU que pour des raisons personnelles a demandé une rétrogradation au poste de capitaine;

ATTENDU que pour combler le poste, la municipalité a procédé à deux (2) affichages à l'externe;

ATTENDU que deux (2) candidats ont été rencontrés en entrevue;

ATTENDU les recommandations du comité de sélection ainsi que la délibération des membres du conseil;

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Whissell

QUE le conseil autorise l'embauche de monsieur Bryan Legault à titre de directeur du service incendie selon les conditions édictées par le conseil, le tout incluant une probation de six (6) mois;

QU'après ladite période de probation selon l'évaluation, si l'embauche devient permanente, celle-ci sera confirmée par résolution;

QUE le conseil autorise la mairesse, ou, en son absence le maire suppléant, et la directrice générale à signer le contrat de travail.

Adopté à la majorité

Madame la conseillère, Maryse Cloutier, demande à enregistrer sa dissidence

La mairesse, madame Myriam Cabana et la conseillère madame Johanne Larocque, reprennent leur siège à 20h28.

5. Période de questions

Il y a eu aucune question

6. Levée de l'assemblée

260310-21

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Faucher

ET RÉSOLU que la séance soit levée à 20h29.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(signé) Myriam Cabana
Myriam Cabana, Mairesse

(signé) Cathy Viens
Cathy Viens, Directrice générale
et greffière-trésorière